

CR Réunion VAL Lamartine

Nous avons été accueillis principalement par Mme Locqueteux (s.locqueneux@ville-courbevoie.fr), son supérieur hiérarchique et Naïma.

Encadrement et effectif

Tous les postes d'animateurs sont créés et budgétés. On compte 18 enfants par encadrants. Naïma, la directrice du VAL Lamartine, n'est pas comptabilisée, contrairement aux deux directeurs adjoints. Les intervenants extérieurs sont comptabilisés en plus.

En cas d'absentéisme prévu d'un encadrant, le coordinateur regarde si un remplaçant peut assurer le poste ponctuellement, auquel cas, il est transféré depuis son école d'affectation initiale.

Le suivi administratif de la présence des enfants les après-midi est fait par Naïma et les directeurs adjoints.

Il y a régulièrement des différences entre le nombre prévu et le nombre réel d'enfants. Il nous est rappelé de bien faire la pré-inscription annuelle. Et en cas d'absence ou de présence ponctuelle d'un enfant il est impératif de prévenir l'école ou si possible, l'enseignant.

Le nombre de goûter prévu est fonction du nombre attendu d'enfants. Certains jours, les goûters à partager (dont le vendredi) sont privilégiés aux goûters individuels afin que les enfants ne soient pas pénalisés du fait de la négligence de leurs parents.

Les salles

Des salles de classes sont dédiées aux activités du VAL. Elles peuvent être identifiées grâce à une étiquette VAL.

Les salles ont été choisies parmi celles qui n'étaient pas utilisées pour l'étude.

Activités

Les enfants qui choisissent eux-mêmes leurs activités peuvent avoir jusqu'à deux activités par après-midi. Certaines activités (judo, badminton, etc) nécessitant de quitter l'école ne permettent pas aux enfants d'en avoir deux.

Les enfants restent toute l'après-midi avec leur encadrant qui assure les deux activités. Cela évite que les enfants ne se perdent dans l'école en passant d'une salle à l'autre.

Certaines activités sont plus dédiées aux grands, d'autres sont abordées différemment selon l'âge des enfants.

- Mash-up table : table de mixage vidéo. Le projet est géré avec l'aide d'un référent numérique mais les enseignants sont formés à l'utilisation de la mash-up table. Les enfants montent eux-mêmes le film.
- Judo
- Badminton
- Théâtre
- Activités manuelles

- Musique
- Manga

Après le début d'une activité (qui dure environ 1,5 mois) pas de changement possible sauf cas très exceptionnel.

Problème des retards

- Les parents censés récupérer leur enfant à 13h30 se présentant avec du retard sans avoir averti l'école ne peuvent pas récupérer leur enfant. Celui-ci est automatiquement basculé vers les NAP.

- Les retards à l'arrivée des enfants après le déjeuner pris à l'extérieur ou en fin de journée peuvent être considérés comme anodins par certains parents.

Mais quelques minutes de retard entraînent en chaîne :

- un retard dans toute l'organisation du début d'après-midi des agents du Val qui ne peuvent donc pas entamer leur travail. Cela peut même aller jusqu'à l'annulation de sorties prévues en car.

- un retard parental le soir entraîne des heures supplémentaires pour chacun des agents du Val afin d'assurer une présence auprès de l'enfant mais aussi des heures supplémentaires pour le personnel de l'école chargé de la fermeture de l'école.